

donnerait un résultat de 50,000 tonnes par année.

Mais il ne faut pas s'arrêter à ce calcul. Notre population est trop faible numériquement pour nous permettre de compter sur le concours d'autant de travailleurs. A peine trouve-t-on assez de bras pour suffire à l'exploitation des trois mines aujourd'hui en activité. Et dès l'année prochaine les patrons se verront forcés de hausser les salaires s'ils entreprennent plus en grand et poussent davantage à la production. Il leur faudra de plus recourir aux forces de la vapeur, aux moyens mécaniques, aux perforateurs, aux broyeurs, aux grues, aux tramways. Il s'agit ni plus ni moins que d'éventrer, déchiqueter et transporter des montagnes, tâche à laquelle la foi des spéculateurs ne saurait suffire.

Je trouve dans le *Quotidien* du 30 octobre dernier, l'entrefilet suivant.

“L'exploitation de l'amianté prend une importance sérieuse dans les cantons de l'Est, et plus spécialement dans Colrairie. Au fur et à mesure que la mine pénètre dans le flanc des montagnes, la roche montre des veines plus nombreuses, plus larges et plus pures. Jeudi dernier, dans la mine *Amélie*, propriété de M. Sénécal, vingt hommes ont extrait cinq tonnes et demie d'amianté ou de chrysotile, si on l'aime mieux ainsi. Au nord-est de cette mine, M. Lionnais en a ouvert une autre, dans le même canton, et les travaux de nettoyage du roc ont révélé des richesses réellement extraordinaires. Tout à côté, entre Colrairie et Thetford, le docteur Reed prépare une exploitation